

2 décembre 2003

03.166
ad 03.037**Postulat du groupe radical****Structurer les réformes – réformer les structures (Acte IV)**

L'Etat de Neuchâtel souffre d'un déficit structurel ainsi que le démontre la répétition des déficits depuis vingt ans, même lors des exercices suivant la reprise économique. Il est donc important et urgent d'entreprendre un certain nombre de réformes en profondeur et de créer un certain nombre de synergies entre les différentes autorités (autres cantons, communes).

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier avec les partenaires concernés la question suivante:

- analyse détaillée des coûts des constructions publiques par un groupe d'experts et recherche du potentiel d'économie par la réduction et la simplification de normes cantonales (propositions de réformes aux autorités cantonales) et fédérales (intervention auprès de ces autorités).

Signataires: D. Cottier, E. Berthet, B. Zumsteg, D.G. Rossier, F. Loeffel, W. Haag, J.-B. Wälti, R. Tanner, R. Comte, R. Comte, M. Desaulles-Bovay, A. Gerber, G. Pavillon, W. Geiser, C. Schallenberger, M. Grossmann, M.-L. Béguin, J. Tschanz, B. Keller, R. Debély et Y. Morel.